

Soulier et botte : mots sur mesure

Jean Bédard

Numéro 106, été 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56466ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bédard, J. (1997). Soulier et botte : mots sur mesure. *Québec français*, (106), 101–102.



par Jean Bédard

On le sait, il n'y a pas qu'un océan qui sépare Français et Québécois ; même s'ils partagent la même langue, on croirait qu'un petit diable s'amuse à brouiller les cartes en mettant dans la bouche de chacun des mots différents pour désigner les réalités les plus quotidiennes. Le vocabulaire du vêtement en est un exemple saisissant, une véritable tour de Babel. La veste du Québécois est le gilet du Français. Le gilet du Québécois est le pull du Français. Et cette valse se poursuit sur des airs de blouse, de camisole, de brassière, de culotte, de bas, de mitaine, de veston et de foulard.

Dans cette foulée, là où le Français va en chaussures, le Québécois va en souliers. Ceux-ci sont « sport », décontractés ou dits de golf, de tennis ou de course. Certains sont à claquettes, d'autres sont doublés, fourrés, chinois ou du dimanche. De quoi se donner des ampoules sur la langue, car toutes ces dénominations sont inusitées en français de France. Pourtant, les Français connaissent les souliers vernis, les souliers plats et les souliers bas. Pourquoi en est-il ainsi ? Pour le comprendre, il faut retourner en arrière et suivre la trace de l'évolution de ce phénomène.

Partons du bon pied

On reconnaît le caractère conservateur de la langue québécoise qui a maintenu l'usage de certains mots français qui ont eux-mêmes presque disparu sur le territoire de l'Hexagone ou ne se conservent que dans certaines locutions (c'est justement le cas de *soulrier verni* par exemple, qui tend maintenant à être supplanté par *chaussure vernie*). Ainsi en va-t-il du *soulrier*. Le mot figure encore dans les dictionnaires de France, mais on le présente comme sorti de l'usage et on lit souvent en remarque : « Le substantif

chaussure, pris dans une acception restreinte, remplace le plus souvent *soulrier* dans l'usage courant ¹ ». Les premiers Français à débarquer sur notre continent étaient pourtant chaussés de souliers, ainsi nommés. Il s'agissait alors d'une chaussure plutôt raffinée, en cuir rigide souvent enjolivée d'une boucle. L'appellation *soulrier français* est attestée au pays depuis 1634. Elle s'est maintenue longtemps, jusqu'au début du XX^e siècle, et finit par désigner toute chaussure « habillée », *soulrier du dimanche*, de facture industrielle, qui ne foulait guère que les parquets des églises et dont on prenait soin comme de la prunelle de ses yeux.

Notre rude climat faisant vite une godasse d'une chaussure urbaine faite pour résonner sur les pavés, un modèle plus rustique s'est rapidement imposé pour braver la boue et la poussière des chemins. Ainsi est née une chaussure



Jost Amman. Le cordonnier. Gravure sur bois. XVI^e siècle.

inspirée de celle que portaient les Amérindiens. Il s'agissait d'un mocassin ², de fabrication artisanale, en cuir souple, sans semelle ni talon. On l'appela *soulrier sauvage* ; *soulrier de bœuf* (prononcé *beu*) ; *soulrier d'original*, de caribou, de chevreuil ; *soulrier mou* ; *soulrier de peau* ou *soulrier du pays*, autant d'appellations témoignant de sa popularité ; c'était une chaussure d'apparence modeste, mais combien pratique et toute désignée pour ses fonctions.

C'était le soulier de l'habitant, le soulier de tous les jours que chaussaient nos pères et nos mères pour effectuer les travaux quotidiens et qui faisait office de tout-terrain.

*En outre, ceux [des Canadiens] qui vont en guerre reçoivent un capot, deux chemises de coton, un brayet, une paire de mitasses, une couverture, des souliers de bœufs [...]. Les souliers de cuir de bœuf sont faits tout autrement que ceux de France, ils n'ont qu'une semelle aussi mince que le dessus et qui entoure tout le pied à la hauteur des quartiers ; puis, sur ce morceau de cuir, on en coud un autre plus petit qui couvre le dessus du pied ; cette mode permet de marcher plus commodément dans les bois et les montagnes*³.

Alors qu'en France l'appellation *soulier* perdait progressivement du terrain devant *chaussure* au cours du XX^e siècle, elle est demeurée vivante en français du Canada. Mais *soulier* est bien représenté dans plusieurs parlers régionaux de France, notamment ceux du Nord-Ouest et de l'Est. C'est également l'appellation usuelle en Suisse romande⁴. Aujourd'hui, pour la plupart des Français, elle évoque une chaussure issue d'un autre âge ; pour d'autres, comme ce Poitevin que nous avons interrogé sur le sujet, elle évoque une chaussure de luxe (!). Mais il n'en demeure pas moins que, si le Québécois est chaussé de celle-ci ou de celle-là, elle sied généralement à son pied en tant que soulier, et *chaussure* n'est reconnu que comme terme général.

Du pied terre-à-terre à la langue figurée

Lorsque la situation dans laquelle se trouve un de nos compatriotes n'est pas enviable, *on ne voudrait pas être dans ses souliers* ! Cette expression nous vient de l'anglais : *I shouldn't like to be in his shoes*⁵. Mais, même si les Français n'ont aux pieds que leurs chaussures, ils peuvent encore avoir à la langue le traditionnel soulier lorsque la situation permet d'adopter la figure de rhétorique. Ainsi un Français dira familièrement : *être dans ses petits souliers* « être mal à l'aise, se trouver dans une situation embarrassante » ou encore *mettre ses souliers à bascule* « être ivre ». Il a dit aussi autrefois *mettre ses pieds dans tous les souliers* « s'occuper de ce qui ne nous regarde pas, s'immiscer partout » ; *mourir dans ses souliers*

« mourir en pleine activité » ; *ne pas avoir de souliers* « être dans un complet dénuement » ou *secouer la poussière de ses souliers* « s'éloigner à jamais »⁶.

Bottes de ces lieux

Décidément, les pieds québécois et les pieds français ne s'enfilent pas dans les mêmes mots. Quel Québécois se chausse d'une *chaussure de ski* ou d'une *chaussure de marche* ? Pourtant, le Français le fait. On ne porte pas non plus ici des *souliers de ski* ou des *souliers de montagne* comme le font les Suisses romands. C'est que, en France et en Suisse, la botte est une chaussure très montante enserrant le pied et la jambe. Elle est *botte de pêcheur*, *botte de cheval*, *botte de caoutchouc* ou *botte de motard* mais, si elle s'arrête à la cheville, elle n'est plus appelée *botte*, mais plutôt *bottillon*, *bottine* ou *boots* (lequel est tout à fait inusité au Québec). Sous nos cieux aux hivers rigoureux, le mot *botte* autant que cette réalité sont incontournables. Elle est *botte d'hiver*, *botte d'automne*, *botte doublée*, *botte de marche*, *botte de ski*, *botte de travail*, dès le moment où elle n'est plus le... soulier. C'est qu'ici l'influence de l'anglais s'est manifestée. En effet, ce n'est qu'au tournant du XX^e siècle, parallèlement à l'industrialisation de la chaussure, que le mot *botte* a connu une extension de son sens initial et a reçu sa spécification terminologique.

Ainsi l'anglais *boot*, qui désigne toute chaussure atteignant au moins le niveau de la cheville, a influencé l'usage du mot *botte* en français du Canada. Il en est de même de *work boot* (*botte de travail*) ; *corked boot* (*botte corquée*, une botte de draveur munie de clous sous la semelle) ; *army boot* (*botte de l'armée*) ; *walking-boot* (*botte de marche*) ; *mountain boot* (*botte de montagne*) ; *ski boot* (*botte de ski*) ; *rubber boot* (*botte de caoutchouc*) ; *rain boot* (*botte de pluie*) et *cowboy boot* (*botte de cowboy*). En outre, toutes les appellations de bottes traditionnelles en français du Canada (*botte sauvage*, *botte canadienne*, *botte de bœuf*, *botte d'original*, *de chevreuil*, *de caribou*) ne sont jamais attestées avant le XIX^e siècle, donc jamais avant la conquête anglaise. Le *soulier sauvage*, dont nous avons parlé précédemment, désignait non seulement la chaussure basse, mais s'appliquait également à une chaussure de même facture qui couvrait et le pied et le mollet.

Ne tournons pas les talons

Toutes les appellations spécifiques de *botte* ne viennent pas directement de l'anglais. On a connu au XIX^e siècle la *botte française* (appelée aussi *botte anglaise* !), une botte haute, d'inspiration européenne, fabriquée par le cordonnier dans un cuir souple teint en noir, munie d'un talon et d'une semelle rigide. Il y a eu aussi la *botte accordéon*, ainsi nommée en raison de l'analogie entre les plis de la tige et ceux d'un soufflet d'accordéon. Or ces bottes correspondent à la conception « française » du mot.

Il n'en reste pas moins que des termes aussi simples que *soulier* et *botte* ont une histoire franco-américaine bien à eux et qu'ils ont laissé une empreinte linguistique continentale qui n'a pas suivi les pas de l'évolution que ces mots ont connue en France. C'est peut-être en se penchant davantage sur les différences entre les usages hexagonaux et franco-américains que Québécois et Français se rencontreront sur les sentiers de la francophonie.

Données issues de la documentation du *Trésor de la langue française au Québec* (CIRAL, Université Laval).

Notes

1. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, sous la direction de Paul Imbs, 16 tomes, Paris, Éditions du CNRS, 1971-1994.
2. L'appellation *mocassin*, d'une langue algonquienne, a pénétré en France par l'anglais pour désigner couramment une chaussure basse, en cuir souple et sans attache. Au Québec, où le mot n'est attesté que depuis 1829, elle désigne soit une chaussure d'intérieur d'inspiration amérindienne, soit une botte de même facture, portée notamment pour pratiquer la raquette.
3. Ch. Coste (éd.), *Aventures militaires au XVIII^e siècle d'après les mémoires de Jean-Baptiste d'Alezyrac*, 1935 (1790 env.), p. 32.
4. Ludmila Bovet, dans *Présence francophone*, n° 29, 1986, p. 11. Voir aussi André Thibault, « Québécoisismes et helvétismes : éclairages réciproques », dans *Français du Canada — Français de France*, Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi (1994), *Canadiana Romanica* 12, Max Niemeyer Verlag, Tübingen 1996, p. 360.
5. Voir par exemple *The Oxford English Dictionary* : "To be in (another person's) shoes : to be in his position or place. Chiefly in negative form = in his unenviable condition or plight."
6. Ces quatre dernières expressions sont vieillies en France, derniers témoins de la déchéance du vocable *soulier* ?